

FICHE DE DEMANDES DE MODIFICATION

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE DECHETS MENAGERS

Document n° EVE -TMB - MD - 0- 023

Date d'émission :22/05/08

Désignation de l'ouvrage / élément à modifier :

TMB : Capacité des ponts roulant de l'alimentation chaine de tri

1. Rappel du projet

Dans le contrat (cf fiche technique TMBD 2/38 de l'APS) la capacité utile des grappins est de 8 m3. Le critère de dimensionnement de l'ensemble (pont roulant et grappins) prend en compte la possibilité d'alimenter au régime nominal les trois lignes de traitement avec un seul pont roulant

2. Motivation de la modification (explicite)

- Amélioration produit
- Changement procédé
- Autre

Explications :

Pour anticiper la mise en place éventuelle d'une quatrième ligne de chaine de tri, la capacité des grappins a été augmentée de façon à pouvoir alimenter la quatrième ligne sans modification ultérieure.

3. Description de la modification proposée :

La capacité utile des grappins est de 12 m3

FICHE DE DEMANDES DE MODIFICATION

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE DECHETS MENAGERS

Document n° EVE - PRE - MD - 0 - 023

Date d'émission :22/05/08

4. Incidence sur les autres parties du projet :

Aucune

5. incidence prévisionnelle sur :

- Les Délais OUI NON

- Les coûts OUI NON

Toute demande de modification ayant une incidence sur les coûts et/ou les délais devra faire l'objet d'un dossier complémentaire.

6. Impacts sur :

- | | |
|---|-----|
| • ÉTUDES | NON |
| • MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS | NON |
| • MISE EN ŒUVRE – CONSTRUCTION - ESSAIS | NON |
| • PERFORMANCE | NON |
| • EXPLOITATION | NON |
| • GARANTIES | NON |
| • SÉCURITÉ | NON |